

reconnaissent que nous produisons actuellement et qu'il n'existe plus de problème de production, nous pouvons donc produire sans limite. C'est précisément parce qu'ils veulent établir un système de mise en marché qu'ils reconnaissent qu'il y a surproduction. S'il y a surproduction, c'est que toute la production n'atteint pas la consommation.

La proposition créditiste est la suivante: Donner à chaque citoyen canadien sa part du revenu national, par l'escompte compensé, ou dividende national, ce qui lui permettrait, grâce à un système de mise en marché, d'obtenir sa part de la production nationale. Il me semble qu'on pourrait alors, tout en respectant le droit de chaque individu à l'entreprise privée, respecter également le droit de chaque Canadien d'obtenir sa part de la production canadienne.

Pourquoi pénalise-t-on les producteurs de lait à \$1.25 les 100 livres excédant leur quota, alors qu'ils travaillent et qu'en même temps, selon la politique de la société juste, on verse \$6 l'acre à des producteurs de blé qui ne produisent pas?

Alors qu'on paie l'un pour qu'il ne produise pas, on «pénalise» l'autre parce qu'il produit. Si c'est cela qu'on appelle une société juste, je n'y comprends plus rien.

Le programme de mise en marché veut tenter de régler ce problème, mais il ne pourra le régler tant et aussi longtemps que nous ne saurons pas nous attaquer au véritable problème, celui de mettre l'argent au service de la population canadienne.

Lorsqu'on «pénalise» les producteurs de lait parce qu'ils produisent trop, il y aurait lieu de faire un retour sur le passé. Il fut un temps où les conseillers fédéraux et provinciaux disaient au producteur: Mon vieux, il faut que tu améliores ton équipement, tes bâtiments et ton troupeau, que tu t'achètes un «bulk-tank» et que tu t'endettes. Et cela n'était possible qu'à des taux d'intérêt exorbitants.

Le ministre de l'Agriculture sait cela. Un jour, je lui avais présenté un groupe de producteurs de pommes de terre de Sainte-Séraphine, dans le comté de Drummond, et il leur avait dit: Je ne peux rien faire pour vous. Ces gens ont dû abandonner leur exploitation, car le ministre ne pouvait rien faire, et ils étaient criblés de dettes. Pourquoi? Parce qu'ils avaient suivi les conseils du gouvernement précédent et avaient été victimes d'une politique semblable à celle que nous connaissons actuellement.

Aujourd'hui, Sainte-Séraphine est une paroisse «fantôme», et l'industrie de la pomme de terre, qui était à ce moment-là florissante, est devenue une chose totalement inexistante. Pourquoi? On me dira: Parce qu'il n'existait pas de système de mise en

marché. Mais, on reconnaîtra avec moi que, quel que soit le système de mise en marché, si les consommateurs n'ont pas l'argent suffisant pour y participer et obtenir leur part de la production, on n'aboutit à rien.

Si, de plus, on supprime l'entreprise privée, non seulement je dois accuser le gouvernement d'être la cause directe de l'échec des cultivateurs et des producteurs qui perdent leur ferme, parce qu'ils se sont endettés, mais, en plus, aujourd'hui, par le bill C-197, par les régies d'État, les fonctionnaires, les inspecteurs, les règlements, les pénalités et toutes sortes de choses, les producteurs ont perdu la maîtrise de leur commerce. J'estime que c'est regrettable, dans une économie qui se targue d'être progressive et de respecter l'individu.

J'ai vécu, il y a un certain temps, à Sherbrooke, une expérience malheureuse. En effet, plus de 3,000 producteurs de lait, préoccupés par le bill C-197, étaient venus protester contre la politique laitière actuelle.

● (5.20 p.m.)

Ils sont venus protester. Ils ont tué un bœuf ou une vache sur la rue King, à Sherbrooke. Cela sentait la violence et la révolte. Quant à moi, j'estime qu'ils avaient en grande partie raison d'agir ainsi. En effet, on ne peut pas les tenir responsables du fait qu'ils produisent trop, car le gouvernement leur a dit de s'organiser pour produire. Au fait, c'est le gouvernement qui leur a même dit de s'endetter pour produire. Il leur a suggéré d'améliorer leur production, ce qu'ils ont fait. Aujourd'hui, sans qu'ils puissent exprimer leur opinion, on leur impose une politique visant à les écraser encore plus. Je fais allusion au \$1.25 les 100 livres de lait qui excèdent le quota permis, ce qui réduira d'autant leur revenu, si l'on tient compte du contingentement fixé par la Commission canadienne du lait.

Tout en étant contre la violence, j'estime que ce genre de politique, quelle soit relative au blé ou au lait, amènera de gré ou de force les citoyens canadiens paisibles, qu'ils soient producteurs de blé, de lait, de pommes de terre ou de tabac, à se révolter, parce que non seulement on les aura empêchés de vivre en leur enlevant leur revenu, mais on les privera, par le bill C-197, de leur moyen de subsistance, c'est-à-dire de leur entreprise.

Je ne voudrais pas être de ceux qui auront été coupables de cet acte de vandalisme au détriment du peuple canadien, par ma nonchalance, par ma paresse, par mon absence ou par mes machinations relativement à l'adoption de ce bill.

Je termine là-dessus mon discours. J'estime que les députés de chacun des partis représentés à la Chambre peuvent faire un apport positif au débat.